

Installation de 2 nouveaux radars pédagogiques



Ces 2 radars sont installés:

- * Avenue de La Brante, dans le sens descente, sur la RD70c -afin d'informer du Danger au niveau du passage piétons qui permet l'accès au Lotissement Clos Moulis- **Limitation à 50 km/h**



- * Chemin Vert - au niveau du passage piétons sur la RD32 - afin de permettre aux enfants de traverser au droit de l'Ecole Elémentaire Vinsonneau. **Limitation à 30 km/h**



Ces radars rappelleront visuellement aux automobilistes leur éventuelle vitesse excessive et permettront également de comptabiliser

- * le nombre de véhicules par jour et par heure ...
- * les vitesses relevées.....

Ces données permettront de cibler les créneaux horaires où les services de la Gendarmerie et/ou La Police seront susceptibles d'effectuer des contrôles de vitesse et permettre ainsi de faire respecter les limitations de vitesse

“ ***Notre objectif : Préserver la Sécurité des citoyens*** ”